

Frédéric GILLI

Responsable du pôle de compétence Bassin parisien
Insee, DR Picardie

Le desserrement de l'emploi dans la Région urbaine de Paris

1975-1999

Le dernier quart de siècle, de 1975 à 1999, est une période marquée par la périurbanisation. Celle-ci se caractérise par un desserrement et étalement de la population, bien connu, mais également par un desserrement des emplois. Il est d'autant plus nécessaire de revenir sur la forme de celui-ci que, dans la région parisienne, la périurbanisation a été accompagnée d'une volonté forte de création de pôles en périphérie. Dans le cadre d'une économie tertiarisée où les externalités d'agglomérations sont sensées jouer un rôle central dans les productions à forte valeur ajoutée, des pôles doivent en effet permettre à la périphérie d'atteindre les seuils nécessaires à un développement autre que local.

La question se pose ainsi de savoir comment s'est effectuée la re-distribution de l'emploi dans la Région Urbaine de Paris (qui déborde l'Île-de-France jusqu'à englober les villes avant-postes, dont font partie Chartres, Beauvais, Compiègne,...). Cette question comporte trois volets. Il s'agira en effet de savoir *où* cette redistribution s'est faite. Elle a pu se faire en proche couronne, dans les pôles, dans les villes avant-postes ou bien tout simplement nourrir l'étalement urbain de manière homogène. Il s'agira ensuite de savoir *quelles* activités se redéplient. Les nouveaux secteurs peuvent se répartir différemment des anciens et la déconcentration de l'ensemble des activités peut masquer une concentration de chaque secteur et une spécialisation des espaces à grande échelle. Enfin, la redistribution des emplois interroge l'articulation des emplois à la population et les *logiques* de ce redéploiement.

La réponse à cette triple question nous conduira à décrire la géographie de l'emploi et son évolution sur cette longue période.

Mutation des emplois : affirmation des cadres et des services, déconcentration de l'activité

La première mutation de la géographie économique de la région concerne le type d'emplois qu'elle héberge. En vingt-cinq ans, les effectifs des secteurs traditionnellement forts de la RUP (mécanique, automobile, métallurgie, plasturgie, chimie) ont tous diminué d'au moins 40% et souvent beaucoup plus.

La région ayant gagné 500 000 emplois sur cette même période, c'est un véritable basculement de l'économie locale qui s'est produit. L'emploi des secteurs existants et déjà présents (Administration, Santé et Action sociale, Conseil, Education) a ainsi très fortement augmenté. Il n'y a donc pas eu d'apparition d'un nouveau secteur *ex-nihilo*, certains de ces secteurs ont même pu connaître une évolution chaotique avec une trajectoire déclinante sur la dernière période (Activités Financières en particulier).

Cette évolution sectorielle se produit dans le contexte d'une spécialisation fonctionnelle très importante de la RUP. Le nombre de cadres double, les Professions intermédiaires croissent, les employés se stabilisent et le nombre d'ouvriers diminue fortement. Ceci correspond à l'affirmation de fonctions spécifiques au sein des différents secteurs. Ainsi alors

même que l'emploi global diminue de 10% dans les *Activités financières* entre 1990 et 1999, l'emploi cadre y augmente de 12%.

Considérés dans leur ensemble, les emplois se diffusent (en particulier entre 1982 et 1990) et ils apparaissent bien moins concentrés en fin de période qu'au début. Cette déconcentration affecte la majorité des secteurs mais elle est en partie liée à la dispersion des activités dont le taux de croissance est le plus important. Ces activités sont aussi les activités originellement les plus concentrées dans l'espace. Symétriquement, les activités en recul se concentrent (Combustibles et carburants ou Construction aéronautique, navale et ferroviaire sur la dernière période).

Cette déconcentration observée au niveau de chaque secteur se produit toutefois dans le contexte d'un étalement général. Si l'on tient compte de cet étalement, les secteurs apparaissent plus concentrés qu'auparavant relativement à la répartition de l'ensemble des emplois. Il y a donc un indéniable étalement des emplois secteurs par secteurs, mais qui se produit de manière spatialement moins homogène qu'attendu.

Caractérisation des espaces : étalement autant que polarisation

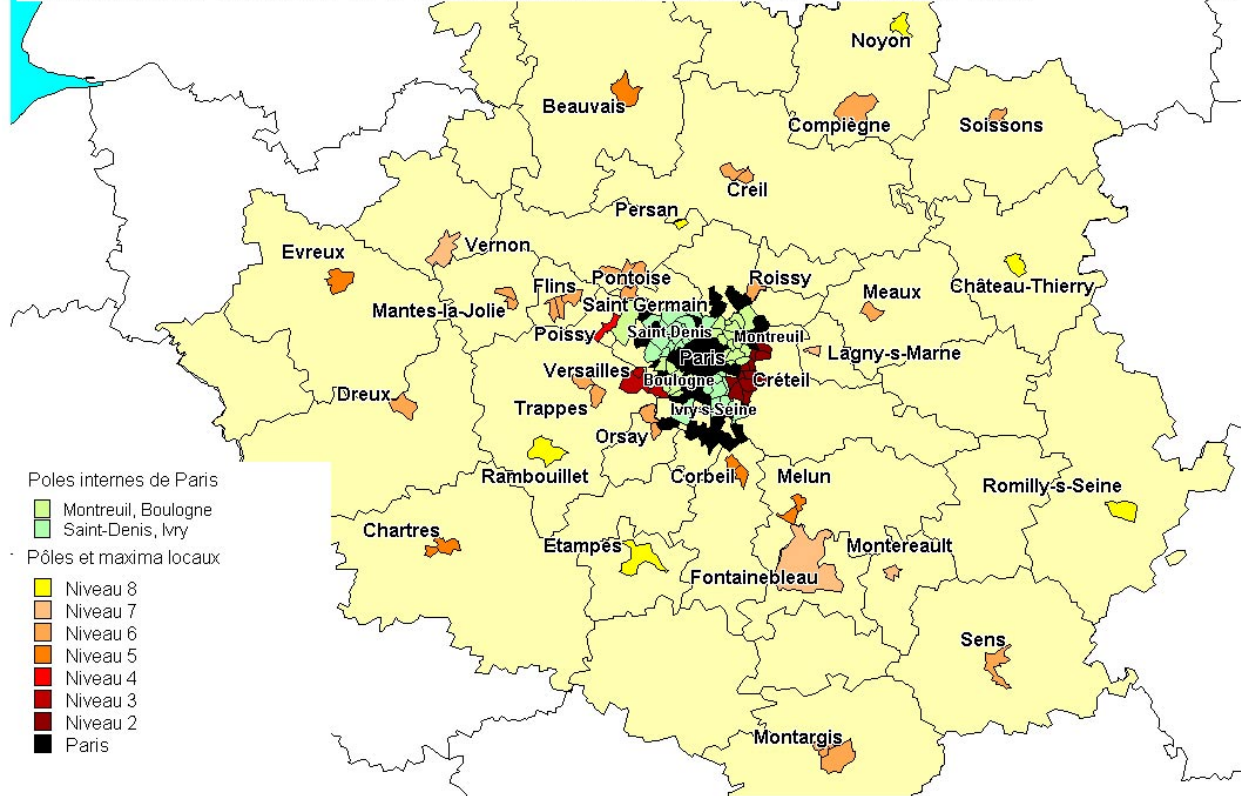
En première approche, le nombre de pôles *stricto-sensu* reste relativement stable il y en a 33 en 1975 et 32 en 1999. Mais ceux-ci ont connu une très forte croissance en 25 ans, en particulier les Villes nouvelles. De plus, cette croissance s'est produite dans le cadre d'une densification très importante des espaces de moyenne importance régionale. Ainsi, alors qu'aucune autre concentration locale ne se dégage véritablement en dehors des pôles en 1975, 15 regroupements intercommunaux fleurissent avec le statut de pôle en 1999. Ce développement des pôles de moyenne importance régionale est en ligne avec la forte poussée de l'emploi dans les espaces périurbains situés hors de tout pôle (au sens large).

Au total, les pôles (au sens large) sont plus nombreux (48 contre 32, sans redécouper le cœur de l'agglomération), leurs contours s'agrandissent (78 communes de plus), ils abritent plus d'emplois (390 000 supplémentaires entre 1975 et 1999) et pourtant l'emploi dans les communes situées hors des pôles (découpees en 1999 !) croît également très fortement (322 000). Ceci s'explique à la fois par la croissance de l'emploi dans la Région Urbaine de Paris et par la redistribution de l'emploi existant. Paris *intra-muros* a ainsi perdu 320 000 emplois sur la période, non compensés par la hausse de l'emploi dans la proche banlieue (+100 000). Le cœur de l'agglomération a perdu plus de 220 000 emplois. Comme en parallèle, les pôles et les espaces périurbains ont gagné énormément d'emplois, la Région dans son ensemble a ainsi gagné 500 000 emplois en 25 ans, essentiellement répartis à sa périphérie. Le poids de Paris, de la Couronne, des Pôles et des communes hors des pôles sont ainsi sensiblement équivalents en 1999. Il y a eu une égalisation des différentes composantes de la région urbaine de Paris, même si la densité d'emplois reste extraordinairement plus élevée à Paris.

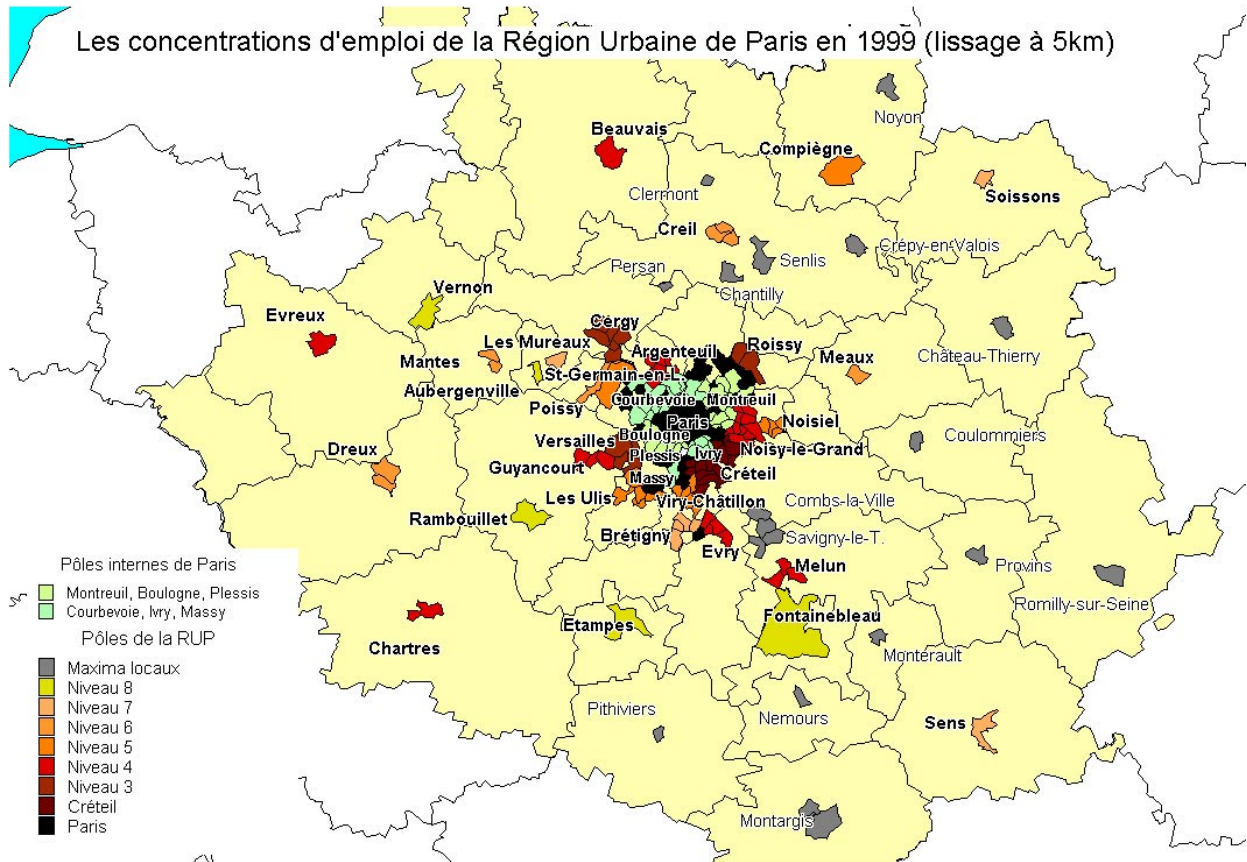
Evolution sélective de l'emploi

La très forte croissance des cadres dans la périphérie et la forte baisse des emplois ouvriers dans l'ensemble de la région conduisent dans le même temps à une dynamique radio-concentrique favorable à la périphérie qui tend à diminuer les écarts de structure dans une région qui reste tout de même marquée par une différenciation fonctionnelle des espaces importante.

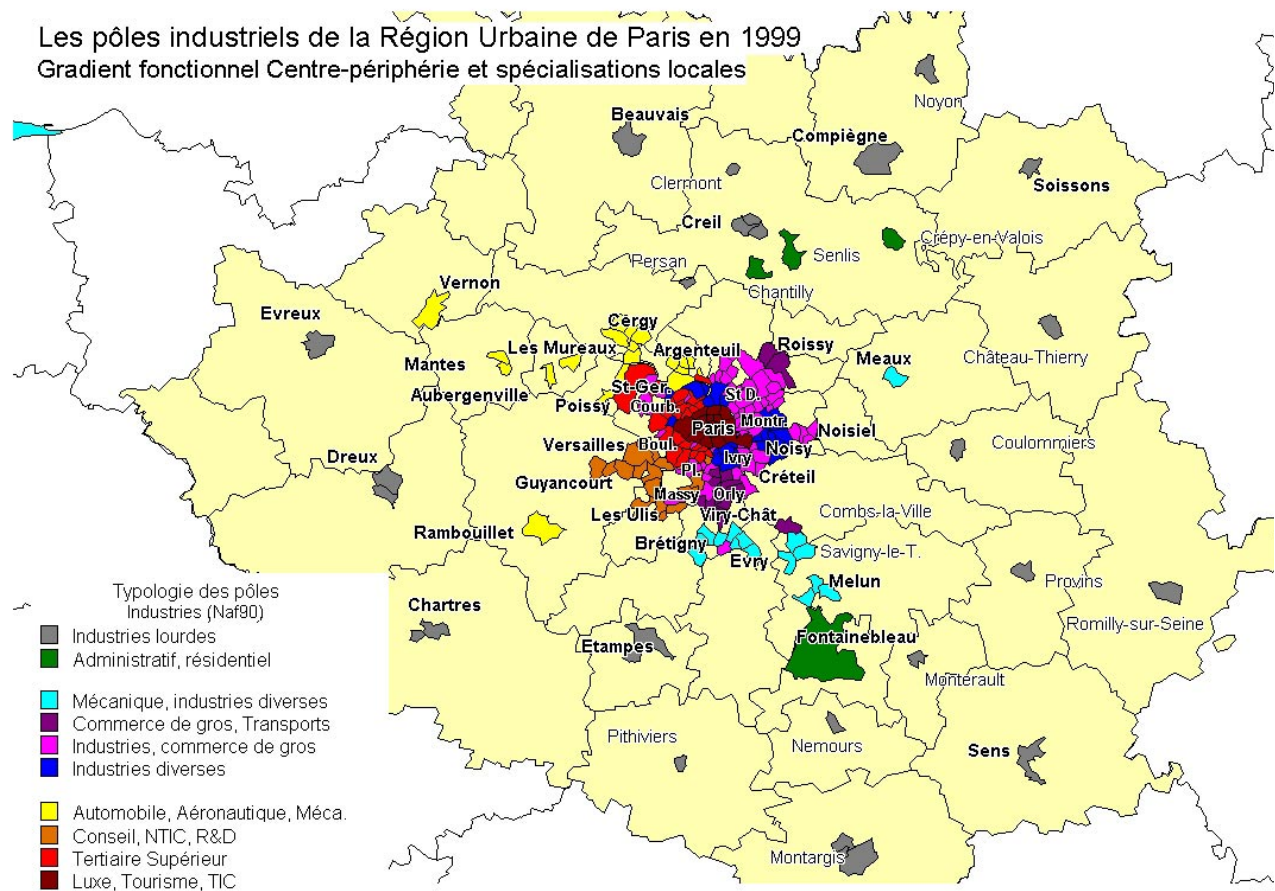
Concentrations d'emplois de la Région Urbaine de Paris en 1975 (lissage à 5km)



Les concentrations d'emploi de la Région Urbaine de Paris en 1999 (lissage à 5km)



L'insistance sur les cadres permet de faire apparaître de manière très nette l'évolution constatée pour toutes les catégories socio-professionnelles et illustre à la fois la spécialisation fonctionnelle de la capitale et sa perte de poids dans la RUP. A Paris, la croissance des cadres est moins forte qu'ailleurs. Mais dans un contexte de perte d'emplois, cette faible croissance conduit, en quelque sorte 'par défaut' à une spécialisation de la capitale. Si la part des cadres passe de 15% à 27% dans l'emploi Paris (avec 130 000 emplois supplémentaires, cette catégorie est la seule à croître significativement), le poids de Paris dans les cadres de la RUP diminue de 49% à 36% (soit plus que la perte relative constatée sur les ouvriers ou les professions intermédiaires!). Dans le même temps, la proche banlieue accueille en effet 210 000 cadres supplémentaires (+140%), les pôles 150 000 (+157%) et les communes hors des pôles 80 000 (+156%).



Mais si l'on double cette approche socio-professionnelle d'une approche fonctionnelle (croisant secteurs et CSP), cette hyper spécialisation parisienne et l'égalisation de la périphérie doivent être nuancées... Certes, Paris reste à part. La capitale est caractérisée par une forte densité de services supérieurs dont seuls Boulogne et la Défense s'approchent, encore la capitale se distingue-t-elle de ces deux pôles par la plus grande diversité de ses activités. Les autres pôles sont plus spécialisés, qu'ils soient plus orientés vers la recherche industrielle ou le conseil (l'ensemble des pôles situés au sud-ouest des trois précédents) vers des activités techniques diverses (la banlieue Est) ou bien encore caractérisés par le poids local de l'industrie, des services domestiques et de l'administration (l'ensemble des pôles de la périphérie, y compris les villes avant-postes).

Cela confirme les résultats d'une approche uniquement sectorielle. Il en ressort que les spécialisations locales demeurent fortes et traversent des groupes de pôles situés à proximité les uns des autres. En dépit d'une diversification locale évidente des activités (la

croissance se traduit par le développement de pluri-activité dans des endroits auparavant trop petits pour être à la fois des centres industriels et des centres de services), il n'y a pas d'homogénéisation complète de l'espace suite au desserrement de l'emploi.

Les clivages géographiques traditionnels persistent

Les oppositions persistent entre l'Ouest, l'Est et la Périphérie. Mais on observe avec surprise que certains grands changements semble-t-il acquis concernant l'organisation spatiale de la Région parisienne pourraient en définitive être liés plus au temps d'adaptation des outils de mesure qu'à des évolutions dramatiques des territoires. Le décrochage de la banlieue Est, qui se rapprocherait d'un profil de grande banlieue alors que le Sud-Ouest se rapprocherait de Paris, s'observe à la marge. Mais il reste en grande partie explicable par des jeux de nomenclatures: les emplois non-cadres des services aux entreprises qui se sont développés dans tout l'Est parisien n'étaient pas bien mesurés jusqu'en 1990 et étaient souvent assimilés à de l'emploi industriel. Leur croissance s'est ainsi traduite dans les chiffres par une augmentation de l'emploi industriel. Ceci a permis de penser que l'Est parisien avait 'raté' sa tertiarisation et se retrouvait petit à petit à suivre le modèle binaire des pôles de périphérie, à base d'industrie et de services domestiques (plus clairement identifiés et dont la montée avait, elle, été perçue). La correction effectuée (passage de la Nap à la Naf) et les services aux entreprises réévalués, on retrouve en fin de période les mêmes clivages qu'au début. La grande mutation de l'activité décrite plus haut a donc traversé les territoires en les modifiant, mais en parallèle et à l'arrivée les inégalités ne sont pas nécessairement extrêmes ni les dynamiques contraires.

Dans le Centre (Paris, Boulogne, La Défense d'une part et les pôles qui s'étendent d'Evry à Cergy d'autre part), les cadres écrasent l'emploi. Résistant mieux ils sont de plus en plus surreprésentés. Au cours de la période, les pôles du Sud-Ouest de Paris de même que la Capitale se diversifient légèrement. Toutefois, leurs parcours sont légèrement divergents. Au total, Paris, Boulogne et la Défense sont caractérisés par la forte présence des services supérieurs (à destination quasi exclusive des industries pour ces deux derniers pôles) tandis que le Sud-Ouest concentre plutôt des cadres de l'industrie. Dans les échanges entre pôles (observés par l'intermédiaire des transferts d'établissements), ces pôles se trouvent brasser la plus grande quantité d'établissements et même s'ils émettent plus d'établissements qu'ils n'en reçoivent, ce déficit est en partie compensé par un plus fort taux de création d'entreprises. C'est en particulier le cas de Paris. Ils résistent également mieux que la plupart des autres pôles dans les échanges (néanmoins déficitaires) avec la Province.

Les pôles situés en Banlieue concentrent plutôt des emplois de techniciens. Leur activité est relativement diversifiée et s'articule autour des services professionnels et d'activités industrielles variées. Ces pôles sont toutefois fragilisés dans la mesure où ils n'ont pas le même dynamisme que le centre en terme de création d'entreprises. Ceci est d'autant plus problématique qu'ils perdent un plus grand nombre d'établissements par transferts.

Plus en périphérie les pôles s'articulent autour des services domestiques ou administratifs. Les employés y sont particulièrement présents. Les villes avant-postes suivent à moitié ce schéma dans la mesure où elles conservent une trace encore vive de l'ancienne structure économique. Elles sont caractérisées par la présence de services domestiques et d'industrie.

Enfin, quelques pôles ont des profils très atypiques dans la mesure où toutes les catégories socio-professionnelles sont présentes et où c'est avant tout une ou deux activités précises qui distinguent le pôle au sein de la région (qu'il s'agisse d'automobile, d'aéronautique, d'industrie lourde ou de textile). Même s'ils conservent une forte spécificité régionale, ces pôles connaissent une forte diversification de leurs activités au cours de la période. Ce sont ces pôles qui résistent le mieux au départ des établissements en Province et qui bénéficient le plus des transferts internes (en particulier Roissy).

Intégration régionale des bassins d'emploi et reconcentration à l'échelle locale

Au travers du prisme des distances domicile-travail parcourues par les actifs, une organisation concentrique apparaît nettement autour de Paris. La distance effectivement parcourue montre ainsi trois périodes, l'une de 0 à 60km de Paris où la distance parcourue croît avec la distance à Paris, la seconde de 60 à 100km où un plafond est atteint, la troisième commençant entre 100 et 110km où l'on observe une décroissance de la distance parcourue qui se stabilise ensuite à un minimum après 120km (série tronquée à 140km).

Entre 1990 et 1999, les distances parcourues s'allongent d'ailleurs en moyenne et cela se retrouve dans l'extension des bassins d'emploi, au premier rang desquels figure celui de la capitale. Mais dans le même temps, on observe une augmentation des migrations de courte distance. Ainsi, la distance parcourue par au moins 50% de la population est stable à proximité immédiate de Paris, elle diminue de manière importante entre 20 et 40 km de la capitale puis elle augmente fortement au delà (sous l'effet combiné de l'extension des bassins d'emploi de tous les pôles de l'agglomération).

Les nombreux pôles s'inscrivent dans cette organisation d'ensemble. Il est peu surprenant que Le bassin d'emploi de la capitale (ensemble des communes dont 10% de la population va travailler dans Paris intra-muros) s'étende très largement. Alors qu'il s'étend sans vraiment rencontrer de pôle secondaire à l'Est, en dehors de Montreuil, de Noisy et de Noisiel, il intègre à l'Ouest les bassins de tous les pôles centraux. De plus, il s'étend le long des axes de communication pour englober également ceux de tous les pôles 'historiques' de banlieue (Meaux, Mantes, Rambouillet, etc.). Parmi les pôles situés en bordure de l'agglomération, les seuls dont le bassin d'emploi se trouve partiellement en dehors de celui de Paris sont les nouveaux pôles (villes nouvelles, Roissy, Les Ulis).

L'enveloppe de tous ces contours consiste en un cercle quasi parfait qui s'arrête au contact des bassins des toutes les villes avant postes. La RUP est donc dominée par un Centre, Paris, autour duquel émergent de nombreux pôles secondaires et dont l'influence s'arrête au contact d'une ceinture de bassins constitués autour de villes plus lointaines.

Conclusion

L'emploi s'est donc redéployé hors de Paris, à la fois en se diffusant en proche banlieue, se polarisant dans et autour de l'agglomération et aussi en s'étalant massivement dans les espaces non polarisés. Cette réorganisation débouche sur un espace dans lequel les emplois sont assez également répartis entre Paris, sa banlieue, les pôles, et les communes éparses, les densités restant bien évidemment très différentes.

La réorientation de l'activité de l'industrie vers les services s'est traduite spatialement par une tendance à la concentration de certains secteurs en déprise et par la diffusion des autres à partir des pôles où ils étaient concentrés. Si cette déconcentration des différents secteurs ne s'est pas faite de manière totalement homogène dans l'espace, elle a toutefois contribué à la diversification des pôles. Ceci s'est produit dans le cadre d'une permanence des clivages : les mutations affectent tous les espaces et ils évoluent de concert.

Conjointement, la dernière décennie a permis d'observer une repolarisation en Banlieue, couplée à l'extension de l'attraction parisienne (celle de la capitale, mais aussi celle des pôles périphériques) au delà des pôles les plus lointains, au contact immédiat des bassins d'emploi des villes avant-postes.

Les permanences de la structure sectorielle et socio-professionnelle de la région ne doivent donc pas masquer les mutations très profondes de l'activité qui ont affecté tous les pôles. De plus, le développement de ces derniers a profité d'un redéploiement de l'emploi vers la périphérie qui a autant bénéficié aux espaces non polarisés, le poids du centre (même étendu à d'autres pôles à l'Ouest de la capitale) diminuant fortement sur la période.